CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2017

Auteuil Audit

19, rue Eugène Manuel 75116 PARIS Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Auteuil Audit

19, rue Eugène Manuel 75116 PARIS Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2017

CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

11, boulevard de Sébastopol 75001 PARIS

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CNPL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'Opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et/ou financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 26 juin 2018

Auteuil Audit

Commissaire aux comptes

Vincent Hamou, Associé

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 0	1/01/2017 au 31/12/2017		Au 31/12/2016
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			W	
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	13 347	13 288	58	
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains	EV 19.98			
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres	43 955	34 992	8 963	47
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	19 000	19 000		
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	7 276		7 276	7 276
TOTALI	83 578	67 281	16 297	7 754
Comptes de liaison			10 27	, , , ,
TOTALII				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés				
Autres	90 392	8 084	92 209	55.022
Valeurs mobilières de placement	90 392	0 004	82 308	57 032
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	135 273		125 272	112.11
Charges constatées d'avance (2)	574		135 273	142 440
TOTAL III		0.004	574	
	226 238	8 084	218 154	199 472
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des emprunts V				
Ecarts de conversion actif VI				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	309 816	75 364	234 452	207 226
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
- Legs ners a realiser	ar les organes statutai ar l'organisme de tutel			
- Dons en nature restant à vendre				
Engagements reçus : - Avals, cautions et garanties reçus				
- Créances escomptées non échues				
- Pour utilisation en crédit-bail mobilier				
- Pour utilisation en crédit-bail immobilier				
- Autres				

Bilan Passif

	DII AN DACCIE	Du 01/01/2017	
	BILAN PASSIF	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans d	roit de reprise	154 805	171 56
Ecarts de réévaluation		15,005	171 30
Réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercic	e (excédent ou déficit)	20 060	(16 758
AUTRES FONDS ASSO		20 000	(16 /58
	- Apports		
Fonds associatifs	- Legs et donations		
avec droit de reprise :	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation	resultate sous controle de tiers infanceurs		
	ement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementée			
Droit des propriétaires			
Dion des proprietaires			
Communication of the Communica	TOTALI	174 865	154 805
Comptes de liaison			
	TOTALII		
PROVISIONS ET FOND			
Provisions pour :	- Risques		
	- Charges		
Fonds dédiés sur :	- Subventions de fonctionnement		
	- Autres ressources		
	TOTAL III		
EMPRUNTS ET DETTES	S(1)		
Emprunts obligataires			
Emmanute at Jan	- Auprès des établissements de crédit (2)		1 179
Emprunts et dettes :	- Financières diverses		
Avances et acomptes req	cus sur commandes en cours		
	- Fournisseurs et comptes rattachés	17 620	21 390
Dettes :	- Fiscales et sociales	33 861	29 852
	- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		8 106	
Instruments de trésoreri	e		
Produits constatés d'ava	nce		
	TOTALIV	59 586	52 421
Ecart de conversion pass	sif V		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	234 452	207 226
(1) Dont à moins d'un ar			207 220
(1) Dont à plus d'un an			
(2) Dont concours banca	ires courants et soldes créditeurs de banque		
	- Avals, cautions et garanties données		
	- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
Engagements donnés :	- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
	- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
	- Autres engagements donnés		

Compte de résultat

COMPTE DE RE	SULTAT		Au 31/12/2017		Au 31/12/2016
COM TEDER	SCLIAI	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation	n				
Vente de marchandises					***************************************
Production vendue :	- Biens				
rioduction vendue .	- Services				
Chiffre	e d'affaires Net	ATT			
Production :	- Stockée				
	- Immobilisée				
Subventions d'exploita				189 037	188 47:
Reprises sur amortisser	nents, dépréciations, p	provisions et transferts o	le charges		1 437
Cotisations				83 172	47 398
Autres produits (hors c	otisations)			4 762	7 95
			TOTALI	276 971	245 258
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Variation de stock de m					
Achats de matières pre					
Variation de stock mat		es approvisionnements			
Autres achats et charge			118 236	105 883	
Impôts, taxes et versen	nents assimilés		573	429	
Salaires et traitements			89 701	79 021	
Charges sociales				42 422	41 792
	- Amortissements su			4 113	5 625
Dotations aux :	- Dépréciations des i				
	- Dépréciations de l'	actif circulant		1 363	6 721
Autres charges	- Provisions				
Autres charges				502	3 709
			TOTAL II	256 911	243 180
		RESULTA	AT D'EXPLOITATION (I - II)	20 060	2 078
Excédent ou déficit trai	nsféré		ш		
Déficit ou excédent tra	nsféré		IV		
Qı	otes-parts de résu	ltat sur opérations fa	aites en commun (III - IV)		N. P. C.
Produits financiers					
Produits financiers de p	participation				
Produits autres valeurs		actif immobilisé			
Autres intérêts et produ	its assimilés				163
Reprises sur dépréciation	ons, provisions et trans	sferts de charges			10,000
Différences positives de					
Produits nets sur cession	ns de valeurs mobilière	es de placement			
			TOTALV		163
Charges financières					
Dotations financières a		dépréciations			19 000
Intérêts et charges assin					
Différences négatives d					
Charges nettes sur cessi	ons valeurs mobilières	placements			
		5655-114	TOTAL VI		19 000
		RES	ULTAT FINANCIER (V - VI)		(18 837)
	DESILITAT COL	and the second s	OTS (I - II + III - IV + V - VI)	20 060	(16 758)

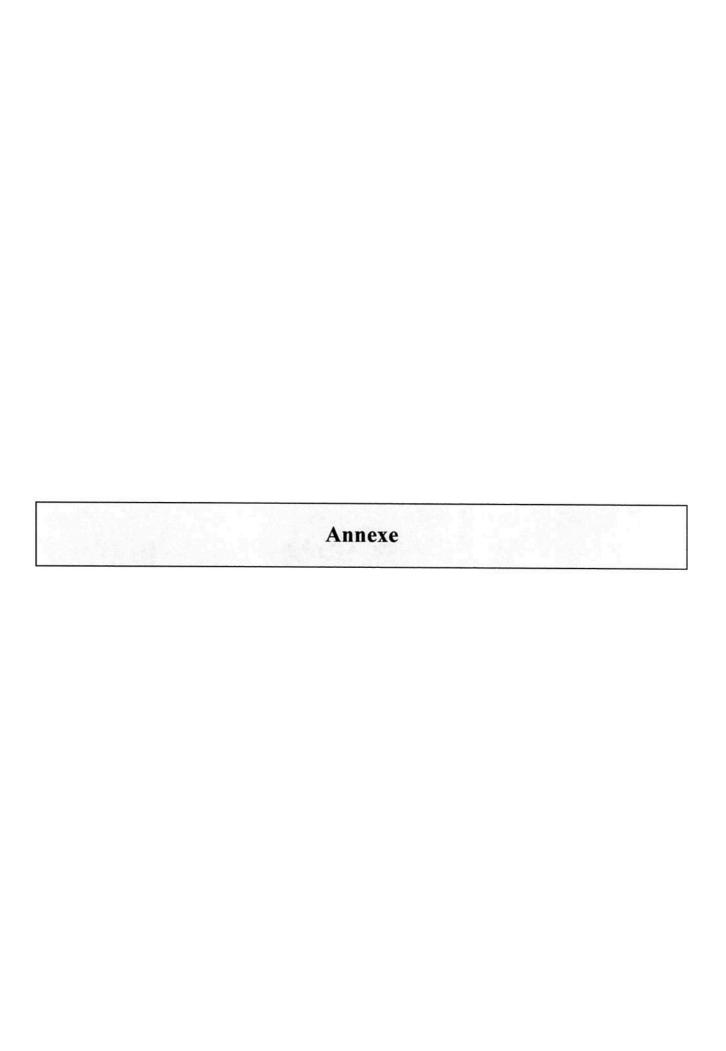
Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL VII		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Impôts sur les bénéfices IX		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X		
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	276 971	245 421
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	256 911	262 180
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	20 060	(16 758)

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	,	

CHARGES	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		



CNPL Arrêté au 31/12/2017

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 234 452 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 20 060 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements du comité de réglementation comptable.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- · indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles:

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Tableau de suivi des fonds associatifs

	Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRE						
	- Patrimoine intégré	171 564			16 758	154 805
Fonds associatifs sans droit de reprise :	- Fonds statutaires					
	- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
	- Apports sans droit de reprise					
	 Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés 					
	- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévalu	ation					
	- Indisponibles	***************************************		1		
Réserves :	- Statutaires ou contractuelles					
	- Réglementées					
	- Autres			***************************************		
Report à nouveau	1					
Résultat de l'ex	xercice (excédent ou déficit)	(16 758)	16 758	20 060		20 060
AUTRES FONDS	ASSOCIATIFS	100000				20 000
	- Apports					
Fonds propres :	- Legs et donations					
ronus propres .	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévalu	ation				·	
Subventions d'inv	vestissement sur biens non renouvelables					
Provisions régler	nentées					100000000000000000000000000000000000000
Droit des proprié	taires					
	TOTAL	154 805	16 758	20 060	16 758	174 865

Etat des immobilisations

		Valeur brute	Augm	entations
CADRE A		en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisatio	ons incorporelles			
Frais d'établisse	ement et de développement		****	
Autres postes d	l'immobilisations incorporelles	13 071		270
	TOTAL	13 071		27
Immobilisatio	ons corporelles			
Terrains				
Constructions	- Sur sol propre			
Constructions :	- Sur sol d'autrui			
	- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :	- Techniques, matériel et outillage			
	- Générales, agencements et aménagements divers			
Motósial	- De transport			
Materiei :	- De bureau et informatique, mobilier	31 574		12 38
Emballages réci	upérables et divers		100000000000000000000000000000000000000	1200
Immobilisation	s corporelles en cours			
Avances et acor	nptes			
	TOTAL	31 574		12 38
Immobilisatio	ons financières			
Participations é	valuées par mise en équivalence			
Autres :	- Participations	19 000		
Autres .	- Titres immobilisés			
Prêts et autres in	mmobilisations financières	7 276		
	TOTAL	26 276	(1000 mm)	
	TOTAL GENERAL	70 921		12 657

CADRE B	The transfer was	Dimin	utions	Valeur brute des immos	Révaluation légale ou éval. par mise en équival	
		Virement Cession		en fin d'exercice	Valeur d'origine des immos en fin d'exercice	
Frais d'établisse	ement et de développement					
Autres postes d	'immobilisations incorporelles			13 347		
	TOTAL			13 347		
Terrains						
Constructions	- Sur sol propre					
Constructions	- Sur sol d'autrui					
	- Gales, agencts et aménagt. const.					
Installations :	- Techniques, matériel et outillage					
	- Gales, agencts et aménagt. divers					
Matériel :	- De transport	NO - Ch.c.				
Materier:	- De bureau et informatique, mobilier			43 955		
Emballages récu	upérables et divers					
Immobilisations	s corporelles en cours			T		
Avances et acon	nptes					
	TOTAL			43 955		
Participations év	valuées par mise en équivalence					
Autres	- Participations			19 000		
Autres	- Titres immobilisés					
Prêts et autres ir	nmobilisations financières			7 276		
	TOTAL			26 276		
	TOTAL GENERAL			83 578		

Etat des amortissements

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de	Augmentation	sDiminutions	Montant en
	l'exercice			fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 071	218		13 288
TOTAL	13 071	218		13 288
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				e e e e e e e e e e e e e e e e e e e
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 097	3 896		34 992
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	31 097	3 896		34 992
TOTAL GENERAL	44 167	4 113		48 281

	Dotations				Reprises		Mouvement	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	net des amort. à la fin de	
	1	lmmobilisatio	ons incorporelle	s			l'exercice	
Frais d'établissement et dvp.								
Autres postes d'immo. incorporelles								
TOTAL								
Immobilisations corporelles								
Terrains				1990				
Constructions : - Sur sol propre								
- Sur sol d'autrui								
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions								
Inst. techniques, mat. et outillage industriels								
Inst. gales, agenc. et aménagements divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau et informatique, mobilier						20.000		
Emballages récup. et divers								
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GENERAL							2	
TOTAL GENERAL NON VENTILE		то	TAL GENERAL NON VENTILE		TO	TAL GENERAL NON VENTILE		

CADRE C						
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations sexercice aux amortissemen	Montant net en fin t d'exercice		
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

Etat des provisions et dépréciations

NAT	URE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées					
	- Reconstitution des gisements				
Provisions pour :	- Investissements				
	- Hausse des prix				
Amortissements d	lérogatoires				
Provisions pour p	rêts d'installation				
Autres provisions	réglementées				
	TOTAL				
Risques et charge	s			/	
	- Litiges				
	- Garanties données aux clients				
	- Pertes sur marché à terme				
	- Amendes et pénalités				
	- Pertes de change				
Provisions pour :	- Pensions et obligations				
	- Impôts	locus.			
	- Renouvellement des immobilisations				
	- Gros entretien et grandes révisions				
	- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions	pour risques et charges				
	TOTAL				

NATURE DES DEPRECIATIONS Dépréciations		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de
	- Incorporelles				
	- Corporelles				
Immobilisations:	- Titres mis en équivalence				
	- Titres de participations	8 000			8 000
	- Financières	11 000			11 000
Sur stocks et en co	ours				
Sur comptes clien	ts				
Autres provisions	pour dépréciation	6 721	1 363		8 084
	TOTAL	25 721	1 363		27 084
	TOTAL GENERAL	25 721	1 363		27 084
	- D'exploitation		1 363		
Dont do	tations et reprises : - Financières				
	- Exceptionnelles				
		Titres n	nis en équivalence : Mo	ntant de la dépréciation	

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		
Cicances (a)	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	
De l'actif immobilisé			HINGHIAC AND COLOR OF THE COLOR	
Créances rattachées à des participations	11 000		11 000	
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	7 276		7 270	
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	The state of the s			
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-1000	CARCOLIC CONTROL CONTR		
Divers				
Groupe et associés (2)	8 546		8 540	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	81 846	81 846		
Charges constatées d'avance	574	574		
TOTAL	109 241	82 419	26 822	
l) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques		1		

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif			
Dettes (b)		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de - A 1 an max. à l'origine		100100			
crédit (1): - A plus d'1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	17 620	17 620			
Personnel et comptes rattachés	13 935	13 935			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 439	19 439			
Impôts sur les bénéfices			100		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	487	487			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8 106	8 106			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL GENERAL	59 586	59 586	1. 1. 1. 1.		
) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques					

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES	Exercice clos le	Exercice clos le	
SUIVANTS DU BILAN	31/12/2017	31/12/2016	
Créances rattachées à des participations		and Committee of the Co	
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés		770000000000000000000000000000000000000	
Autres créances	81 846.00	57 031.80	
Valeurs mobilières de placement	1000		
Disponibilités		- Autorit	
TOTAL	81 846.00	57 031.80	

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES	Exercice clos le	Exercice clos le	
SUIVANTS DU BILAN	31/12/2017	31/12/2016	
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	81 846.00	57 031.80	
46870100 COTISATIONS P.A.R.	36 182.00	11 550.00	
46870300 CNAF SUBVENTIONS A RECEVOIR	45 664.00	45 481.80	
Valeurs mobilières de placement		12 P 0 P 12 P 12 P 12 P 12 P 12 P 12 P 1	
Disponibilités			
TOTAL	81 846.00	57 031.80	

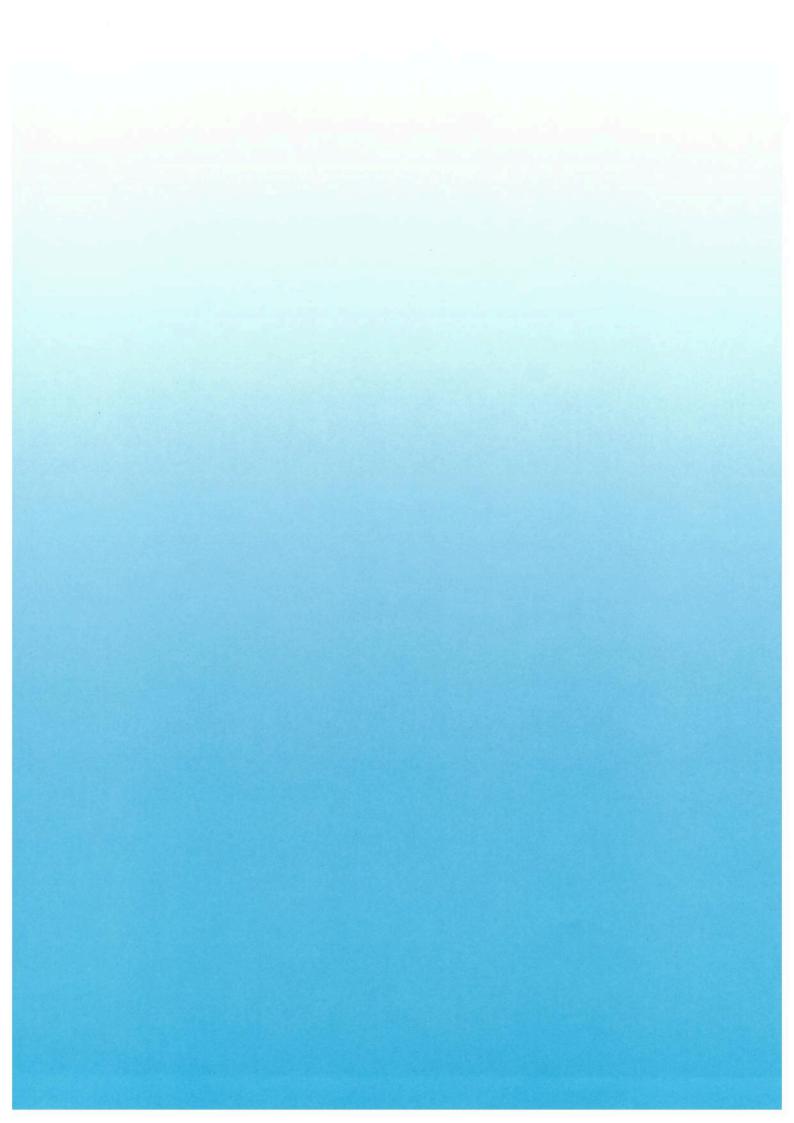
Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES	Exercice clos le	Exercice clos le	
SUIVANTS DU BILAN	31/12/2017	31/12/2016	
Emprunts obligataires convertibles		MALE STREET	
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 000.00		
Dettes fiscales et sociales	12 618.30	12 689.91	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	8 105.78		
TOTAL	26 724.08	12 689.91	

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES	Exercice clos le	Exercice clos le	
SUIVANTS DU BILAN	31/12/2017	31/12/2016	
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 000.00		
40810000 FOURNISSEURS, FACTURES NON PAR	6 000,00		
Dettes fiscales et sociales	12 618.30	12 689.91	
42820000 C.A.P. CONGES PAYES	8 859.27	8 780.14	
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER		429.39	
43860200 C.A.P. CHARGES S/CP	3 272.13	3 480.38	
44863000 Formation continue	486.90		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	8 105.78		
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	8 105.78		
TOTAL	26 724.08	12 689.91	



CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2017

Auteuil Audit

19, rue Eugène Manuel 75116 Paris Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES - CNPL

11, boulevard de Sébastopol 75001 PARIS

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé

1- Indemnités pertes de gain et frais de déplacement du Président

En contrepartie de son engagement au sein de la CNPL, votre président a la faculté de percevoir des indemnités pour perte de gains, des indemnités de déplacement et un remboursement de frais (indemnité forfaitaire de frais et indemnités kilométriques) pour les déplacements réalisés dans le cadre de l'objet social de votre syndicat.

Le montant comptabilisé globalement au 31/12/2017 en charges sur ces postes s'élève à 20 604,49 € dont 12 636,78 € d'indemnités pour perte de gains.

Paris, le 26 juin 2018

Auteuil Audit

Commissaire aux comptes

Vincent Hamou, Associé